



IAN SAUNDERS



CANDIDAT DES ÉTATS-UNIS AU POSTE DE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DE L'ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES

Ce que je percevais comme un obstacle
était en réalité une opportunité...

MADAME, MONSIEUR,

Dans le droit fil de mon engagement à vous donner plus d'éléments sur ma vision pour l'Organisation mondiale des douanes (OMD), je voudrais maintenant détailler ce que j'entends par « répondre présent ». J'insisterai ici sur deux points : le devoir, qui incombe à l'OMD, d'exécuter les programmes de manière adéquate, et l'importance du suivi de la mise en œuvre. Comme je l'ai dit à un grand nombre d'entre vous, les instruments de l'OMD composent ensemble une vision des douanes vers lesquelles nous devrions tendre, mais l'OMD doit aussi veiller à ce que cette vision se reflète dans le travail quotidien des membres. En effet, c'est seulement comme cela que les douanes pourront réellement répondre présent.

Tous les retours dont vous m'avez fait part, que ce soit lors de discussions en tête-à-tête, par e-mail ou lors d'événements de plus grande ampleur, soulignent la valeur de l'OMD en tant que fournisseur d'un soutien critique dans le domaine du renforcement des capacités. C'est là un élément important de la mission de l'Organisation, auquel je suis attaché, et je suis toujours à l'écoute de vos remarques et vos retours d'expérience afin de concevoir et d'affiner les approches qui permettront à notre action de répondre au mieux aux besoins des membres tout en nous permettant d'avancer vers davantage d'efficacité.

VOS RETOURS NOUS INTÉRESSENT !

N'hésitez pas à continuer de partager vos idées.

Vous pouvez me contacter à l'adresse IanSaundersWCO@trade.gov, ou écrire à la Conseillère principale du CBP Christina Bell à l'adresse Christina.A.Bell@cbp.dhs.gov.

SCANNEZ
LE QR CODE
POUR VISITER
MON SITE WEB



SUIVEZ MA CAMPAGNE
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

@CBPgov @CBPgov @CBP

COUP DE PROJECTEUR

RÉPONDRE PRÉSENT AVEC EXCELLENCE



LORS D'UNE RÉUNION VIRTUELLE RÉCENTE...

avec un directeur général des douanes, j'ai dit que j'étais déçu de ne pas pouvoir rencontrer mon collègue en personne, étant donné les multiples fuseaux horaires qui nous séparaient. Or, mon collègue m'a rappelé que grâce à la technologie, nous étions tout de même en mesure de nous réunir. Et il est vrai que la technologie a débloqué de nouvelles possibilités en matière d'échange d'informations ; elle permet des interactions utiles lorsqu'un déplacement est impossible ou peu souhaitable.

J'avais grand besoin d'entendre ce point de vue. En effet, ce que je percevais comme un obstacle était en réalité une opportunité. La crise sanitaire nous a forcés à repenser nos méthodes de travail conventionnelles, et donc, à faire preuve de créativité dans la résolution de nos problèmes, notamment dans une discipline de terrain comme les douanes. Or, lors de nos discussions avec les différents membres, j'ai entendu à maintes reprises que les formations en ligne proposées par l'OMD et d'autres organisations ont joué un rôle vital pendant une période particulièrement difficile pour nos institutions.

TOUT CELA M'A POUSSÉ À RÉFLÉCHIR...

aux autres possibilités créées par cette nouvelle manière de proposer nos services. Outre le format, j'ai commencé à réfléchir aux questions de type, de qualité et de mesures pour la mise à disposition du soutien opérationnel critique qu'apporte l'OMD. En effet, l'OMD a élaboré des règles, des instruments et des outils qui répondent aux besoins des membres dans toute leur diversité. En outre, les experts agréés qui travaillent directement auprès des administrations douanières pour mettre à leur disposition ces outils et formations sont des adjudants importants de la mission de l'OMD. L'organisation peut être fière des membres qui adoptent les outils de l'OMD et intègrent le contenu des formations de renforcement des capacités dans leur organisation. Je comprends aussi qu'au cours des dernières années, si les membres ont réussi à s'acquitter de leurs responsabilités critiques dans un contexte marqué par des bouleversements importants, c'est en partie grâce aux nouvelles méthodes opérationnelles qui ont été conçues.

ALORS, COMMENT ALLER ENCORE PLUS LOIN ?

L'élaboration de nouveaux outils et l'organisation de formations constituent des dimensions fondamentales de la mise à disposition des services, de même que la ponctualité et la pertinence. L'évaluation de l'efficacité des interventions en est une autre dimension clé : mesurer adéquatement l'adhésion, la mise en œuvre et l'adoption des outils, instruments et orientations de l'OMD. Grâce à ces informations supplémentaires, nous pouvons affiner nos démarches, améliorer l'adoption et réaliser plus rapidement notre vision d'un réseau douanier renforcé à tous les points de vue. Je pense qu'il s'agit là d'une vraie occasion à saisir. Et en même temps, nous ne pouvons nous permettre d'oublier que les ressources de l'OMD ne sont pas illimitées.

Ainsi, ma démarche cherchera à maintenir l'appui aux membres tout en faisant le meilleur usage possible des moyens à notre disposition. Cela signifie que nous devons envisager des manières nouvelles et adaptées de trouver l'alignement entre les fonds disponibles et les domaines de travail qui comptent aux yeux de nos membres, et employer des méthodes qui nous permettent d'induire et d'évaluer les progrès au niveau local.

COMMENT RÉALISER CETTE DÉMARCHE ?

Planifier nos actions de manière collaborative en tenant compte des possibilités de variation au fil du temps lors de la définition des objectifs ; améliorer notre méthodologie post-action pour permettre un retour d'expérience robuste qui aide à la fois les bénéficiaires et l'OMD à comprendre la nature et le degré des évolutions induites par les interventions ; et effectuer régulièrement des auto-évaluations et des missions de conseil pour ajuster les plans d'action, notamment en élaborant des procédures de « sortie » et en communiquant sur les réussites engrangées.

Ce ne sont là que quelques idées initiales qui, je l'espère, seront étoffées par mon dialogue avec les programmes de renforcement des capacités de l'OMD, mais aussi par vos retours, que ce soit en qualité de bénéficiaires, de bailleurs de fonds ou d'observateurs. Nous avons tous intérêt à assurer la réussite et l'efficacité de ces investissements. Dans un souci d'efficacité, on pourrait également rediriger les montants économisés pour proposer de nouveaux services ou élargir l'offre existante.



Cette approche s'appuie également sur un sens de la responsabilité partagée. Nous devons être en mesure de comprendre et de communiquer aux autres les effets concrets des programmes de soutien à la mise en œuvre de l'OMD. Nous devons également démontrer aux acteurs mondiaux que les douanes font effectivement ce qu'on leur demande. En effet, en répondant présent, on fait de la protection une réalité opérationnelle, mais on renforce aussi notre crédibilité tout en nous positionnant pour demander davantage de soutien afin d'en faire plus. Ensemble, aidons les douanes à produire des résultats concrets au niveau national et à alimenter l'univers virtuel du renforcement des capacités au niveau international.



DÉCOUVREZ MON PODCAST !



EN CONCLUSION...

Pour aider les douanes à répondre présent, l'OMD doit être au service des membres et veiller à ce que les services qu'elle leur propose aboutissent aux résultats qu'ils recherchent. L'Organisation a déjà fait la preuve de ses capacités à cet égard, et c'est avec humilité que je propose de continuer sur cette lancée.

Pour produire des résultats, nous devons tirer parti des compétences et aptitudes de nos effectifs, des processus et règles que nous appliquons et des technologies et outils que nous employons. Il nous faut également mobiliser l'ensemble des talents à notre disposition et veiller à ce que les organisations soient capables d'identifier et d'adopter l'innovation. Le mois prochain, je détaillerai ma vision sur l'évolution de l'OMD et la contribution qu'elle peut apporter, étant donné la façon dont elle opère et les services qu'elle propose.

Avec mes salutations respectueuses,

Ian Saunders